

LES FILMS DU BÉLIER PRÉSENTE



VINCENT  
LACOSTE

VICKY  
KRIEPS

# DE NOS FRÈRES BLESSÉS

UN FILM DE HÉLIER CISTERNE

SCÉNARIO ET DIALOGUES KATELL QUILLEVÈRE ET HÉLIER CISTERNE  
LIBREMENT ADAPTÉ DU ROMAN DE JOSEPH ANDRAS «DE NOS FRÈRES BLESSÉS» PUBLIÉ AUX ÉDITIONS ACTES SUD MUSIQUE ORIGINALE EMILE SORNIN

Un dossier pédagogique réalisé par l'Institut français du Danemark



# I. POUR MIEUX CONNAÎTRE LE FILM

## A) FICHE TECHNIQUE DU FILM

**Titre :** De nos frères blessés

**Durée :** 95 mn.

**Genre :** Drame, historique

**Sortie en France :** 6 octobre 2020

**Réalisation :** Hélier Cisterne

**Scénario :** Katell Quillévéré, Hélier Cisterne, avec la collaboration de Antoine Barraud. Librement adapté du roman de Joseph Andras « De nos frères blessés » publié aux Editions Actes Sud.

**Musique :** Emile Sornin

**Production :** Justin Taurand

**Acteurs :** Vincent Lacoste, Vickie Krieps, Jules Lang

**Sélections et nominations :** FESTIVAL DE SAINT-JEAN DE LUZ, Prix du Jury jeunes; FESTIVAL DE CABOURG, Prix du Jury Jeune.

## B) INFORMATIONS SUR LE RÉALISATEUR

Réalisateur, scénariste et acteur français. Hélier CISTERNE est né en 1981. Après des études de philosophie à Paris, il décide de changer de voie et réalise en 2002 son premier court métrage. Il réalise *De nos frères blessés* avec sa compagne, Katell Quillévéré.

## C) RÉSUMÉ DU FILM

1954, Hélène et Fernand tombent amoureux. Avec lui, elle part pour Alger, découvre sa beauté et l'attachement que Fernand porte à son pays. Alors que l'Algérie et la France se déchirent, leur vie bascule. L'histoire vraie du combat d'un couple pour la liberté.

**Source :** Allociné

Le point de départ, c'est la rencontre avec le livre de Joseph Andras (...). La lecture du livre nous bouleverse. Katell me propose qu'on écrive l'adaptation ensemble. Ce qui nous intéressait au départ, c'est le couple Iveton pris dans la tourmente de cette guerre sans nom. Quand nous abordons cette adaptation, le cœur battant du projet est celui de ces deux êtres exceptionnels, Fernand et Hélène, dans leurs trajectoires, leurs engagements, leur fidélité à eux-mêmes. Ils sont amoureux mais pas dans une adhésion politique aveugle. En partant d'eux et en accompagnant leur parcours, les grands sujets politiques et philosophiques du livre rayonnaient et prenaient une dimension concrète : la déchirure entre Arabes et Européens, la volonté de l'État français de couper la tête à toute tentative de solidarité, la justice militaire punitive, la démocratie en temps de guerre, Mitterrand et la peine de mort... Le livre questionne les notions de lutte politique, la raison d'état, la distinction entre l'intention et l'acte...

**Source :** [dossier de presse](#)

## II. POUR TRAVAILLER AVEC LE FILM EN CLASSE

**Niveaux :** A2 – B1

**Public :** adolescents / jeunes adultes (dès 14 ans)

**Objectifs :**

- Décrypter les grands événements et motifs de l'Algérie au début de la guerre
- Etre capable de comprendre les différents arguments des acteurs du conflits et des habitants
- Débattre sur la question de la peine de mort

### CONTEXTE HISTORIQUE GÉNÉRAL

L'Algérie a été colonisée par la France en 1830. Comparée par exemple à la Tunisie et au Maroc, deux protectorats qui ont obtenu leur indépendance en 1956, l'Algérie a un statut particulier car elle est totalement intégrée à la France et découpée comme le reste du pays en départements. Ce qui s'y passe relève donc des affaires internes. La grande majorité de la classe dirigeante, y compris à gauche, n'envisage l'Algérie que française.

La situation politique lorsque Fernand et Hélène emménagent à Alger est complexe et pleine de tensions.

Le film a lieu dans un contexte global de guerre froide et de décolonisation. La France a perdu l'Indochine en 1953. Le FLN souhaite alors réaliser un « Diên Biên Phu algérien ». Ses membres déclenchent « la Toussaint Rouge » : soixante-dix attentats simultanés, perpétrés dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954. Ces attaques marquent l'ouverture des « événements d'Algérie » et la mise en place d'opérations de maintien de l'ordre marquées par l'envoi d'un grand nombre de soldats. La loi de mars 1956 des pouvoirs spéciaux marque le début d'un état d'exception dans les départements algériens, avec suspension des libertés individuelles, transfert à l'armée du pouvoir de police et la généralisation de la justice militaire, y compris pour les infractions passibles de la peine capitale.

La guerre d'Algérie (1954-1962) ne sera, pendant longtemps, pas présentée comme telle par les autorités et pas clairement comprise comme telle par les civils non plus. Comme le dit le réalisateur « pour les Iveton, la conscience du danger est là, mais pas comme on pourrait l'imaginer. Les soldats débarquèrent pour « pacifier ». Mais en ville, la guerre n'était pas visible ». Ce n'est qu'en 1999 que la France a reconnu ce conflit comme une « guerre ».

### LES FAITS ET LES PERSONNAGES PRÉSENTÉS DANS LE FILM

#### Les pieds noirs

Le nom pied noir a été donné aux français d'origine européenne installés en Algérie depuis la conquête de l'Algérie par la France en 1830. L'explication de ce nom est incertaine.<sup>1</sup> En 1954, ils représentaient environ

---

<sup>1</sup> <https://www.radiofrance.fr/franceinter/d-ou-vient-l-expression-pieds-noirs-3094825>

10 % de la population algérienne. 984 000 européens vivaient alors en Algérie. 79 % environ sont nés sur le sol de l'Algérie. Leur sentiment d'appartenance à ce pays était donc très fort à l'époque du film.<sup>2</sup>

La guerre a forcé les pieds noirs à rentrer en France qui craignaient entre autres le slogan « La valise ou le cercueil » écrit sur les murs par les nationalistes algériens. 150 000 pieds noirs sont rentrés avant 1962 et 651 000 pendant l'année 1962.<sup>3</sup>

**Le point de vue du réalisateur :** Le film montre que la guerre d'Algérie n'opposait pas fondamentalement Algériens Arabes et Européens, mais plutôt partisans de l'Algérie française et partisans de l'indépendance, qui étaient extrêmement minoritaires chez les « pieds noirs ».

### **Fernand Iveton**

« Fernand Iveton naît à Alger dans un quartier populaire en 1926, d'un père français et d'une mère espagnole. Ouvrier à Gaz d'Algérie, il est délégué syndical et milite au Parti communiste. Fervent anticolonialiste, il rejoint jeune le Front de libération nationale algérien (FLN). Il accepte de passer à l'action à la condition que personne ne soit blessé. Le 14 novembre 1956, il place une bombe dans un local de son usine. Le minuteur est réglé sur 19h30, soit longtemps après le départ des derniers ouvriers. Mais Iveton est vu par un contremaître qui le dénonce à la police. La bombe est désamorcée, mais le jeune ouvrier est arrêté, interrogé et torturé pendant 3 jours. »<sup>4</sup>

**Le point de vue du réalisateur :** Iveton était un petit gars, droit, jovial, « normal » comme me l'ont raconté à Alger, Felix Collozzi un militant de la cellule clandestine du « Champs de manœuvre ». Fernand Iveton était ouvrier tourneur. Il a été jugé avec sa veste de travail, son «bleu de chauffe ». Ça n'est pas un détail. Contrairement à Audin, mathématicien, ou Alleg, journaliste, il n'évoluait pas dans un milieu d'intellectuels, d'universitaires. Il ne ressemblait pas à l'idée qu'on se fait d'un poseur de bombe, et puis l'Histoire lui tombe dessus et s'acharne parce qu'il n'est pas une figure romantique qui suscite l'adhésion. Les intellectuels, la presse ne viendront pas le sauver.

### **Le FLN**

Plusieurs mouvements politiques musulmans existent en 1954. Mais le refus des autorités françaises pour lancer des réformes politiques et leur usage de la violence a conduit la plupart des mouvements nationalistes à se rallier au FLN. Le FLN est marqué par son usage de la lutte armée notamment en créant des maquis de résistance dans le pays et des actions en France métropolitaine.<sup>5</sup>

### **Les massacres dans le Constantine**

En 1955, deux massacres d'européens ont été commis par des soldats de l'Armée de libération nationale, le bras armé du FLN faisant 43 morts.

---

<sup>2</sup> <https://www.cairn.info/les-100-portes-du-maghreb--9782708234345-page-257.htm>

<sup>3</sup> <https://www.monde-diplomatique.fr/2008/05/DAUM/15872>

<sup>4</sup> <https://radiofrance.fr/franceculture/fernand-iveton-seul-europeen-guillotine-durant-la-guerre-d-algerie-5391115>

<sup>5</sup> <http://ecehg.ens-lyon.fr/ECEHG/enjeux-de-memoire/colonisation-decolonisation/ressources-pedagogiques/folder.2007-06-05.9770742203/fiche-sur-le-fln>

Les représailles qui en ont suivi ont été terribles et extrêmement violentes. Des milliers de civils algériens ont été tués à froid entre le 20 et le 25 août et dans les semaines qui suivirent dans le but d'effrayer la population et d'écraser les soulèvements.

**Le point de vue du réalisateur :** « Cette guerre n'était pas racontée avant 1957. C'est pour ça que c'est Bahia, la compagne d'Henri qui rapporte à Hélène oralement les atrocités qu'on raconte alors sur les interventions des soldats français dans les villages. »

### **Les attentats du Milk Bar**

L'attentat du Milk-Bar est un attentat du FLN perpétré à Alger le 30 septembre 1956. Le Milk-Bar était un glacier. L'attentat fit 3 morts et 60 blessés dont de nombreux enfants. Cet événement marque le début de la bataille d'Alger.

### **Le général Massu et la bataille d'Alger**

En 1957, le pouvoir civil délègue tous les pouvoirs au général Massu afin de démanteler le FLN et mettre fin aux attentats. Le 8 janvier 1957, le général Massu entre dans Alger avec 8 000 hommes et proclame la loi martiale. En réponse, le FLN lance de nouveaux attentats et initie une grève générale. L'armée divise alors la ville en différents secteurs et entoure les quartiers musulmans. Elle procède à une grande répression et à des arrestations massives. Les détenus sont internés dans des centres où l'on recourt à la torture pour obtenir des informations.<sup>6</sup>

**Le point de vue du réalisateur :** Les actions des groupes indépendantistes visaient à rendre visible le conflit et leurs revendications (...) à ce moment-là car il y avait des tiraillements au sein du FLN, ainsi qu'entre le FLN et les Communistes algériens, des luttes de prééminence....

### **La torture**

La torture a été abolie en France en 1780. Elle était donc illégale pendant la guerre d'Algérie. Malgré cela, elle a été largement pratiquée comme ont pu le documenter, non sans difficulté, les travaux de nombreux historiens. L'utilisation de la torture a été amplifiée après la bataille d'Alger et la mise en place du régime spécial permettant l'instauration de règles d'exception.<sup>7</sup>

**Le point de vue du réalisateur :** La torture n'était pas le sujet central de mon film et je craignais la pornographie, l'obscénité ou l'édulcoration dans la représentation des exactions. On l'a gardée hors champ, et ça permettait d'être avec Hélène, d'incarner l'absence de Fernand.

---

<sup>6</sup> <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/921>

<sup>7</sup> <https://www.radiofrance.fr/franceculture/le-pen-et-la-torture-l-histoire-qui-s-ecrit-a-coups-de-temoignages-et-de-traces-3884201>

## **Le parti communiste**

Le parti communiste algérien (PCA) est fondé en octobre 1936. En juin 1955, après des débats internes, ses dirigeants prennent la décision de participer à l'insurrection de la guerre d'Algérie au côté du FLN. Le 12 septembre 1955, peu après les massacres dans le Constantinois, le parti est interdit par les autorités françaises.<sup>8</sup>

Le parti communiste français (PCF) quant à lui présente des divisions internes quant à la question du PCA entre la condamnation des pouvoirs spéciaux et la condamnation des actions du FLN. Le FLN a reproché au PCF de ne pas avoir soutenu leur lutte au nom des principes d'internationalisme et d'anti-colonialisme.<sup>9</sup>

**Le point de vue du réalisateur :** Le parti communiste a laissé tomber Iveton pour ne pas ternir son image. Et les intellectuels ne l'ont pas soutenu.

## **François Mitterrand**

À l'époque de ce film, François Mitterrand est garde des sceaux. Il a cosigné la loi de mars 1956 des « pouvoirs spéciaux » qui fait augmenter considérablement le nombre de condamnations à mort d'indépendantistes algériens.

**Le point de vue du réalisateur :** Mitterrand avait une part d'ombre, dans laquelle il a entraîné une majorité de la gauche socialiste : le refus d'affronter les questions post-coloniales et les crimes de la guerre d'Algérie. En 1954, Mitterrand faisait avant tout une carrière politique, il se fait prendre au piège de la question algérienne, qui est intimement liée à la peur du pouvoir de paraître faible (puis de perdre des immenses gisements de pétrole saharien tout juste découvert en 1956 !). Parmi beaucoup d'autres décisions qu'il aurait pu refuser ou face auxquelles il aurait pu démissionner, il a donc signé l'arrêt de mort d'Iveton, jugé pour l'intention d'un crime qu'il n'a pas commis. Et en 81, il abolit la peine de mort. Certains comme Roland Dumas, disent que Mitterrand a fait de cette abolition une priorité pour réparer les exécutions d'Algérie qui le hantaient.

---

<sup>8</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti\\_communiste\\_alg%C3%A9rien](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_communiste_alg%C3%A9rien)

<sup>9</sup> <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2000-3-page-28.htm&wt.src=pdf>

## DÉCOUVRIR LE FILM PAR LA BANDE-ANNONCE

La bande-annonce officielle du film est disponible pour le visionnage et le téléchargement à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=39iHk3rSDD0>.

### 1) LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

	
<input type="checkbox"/>	x Fernand et Hélène
	
x Fernand	<input type="checkbox"/>
	
<input type="checkbox"/>	x Fernand et Jean-Claude

Dire aux élèves le noms des personnages afin de faciliter leurs réponses.

Essayez d'identifier leurs relations / liens familiaux.

## 2) REMETTRE LES IMAGES DANS L'ORDRE

Remettez les images dans l'ordre d'apparition dans la bande-annonce et décrivez-les brièvement.



A



B



C



D



E



F

### Ordre des images et brève description :

1 = B : Fernand danse avec Hélène.

2 = D : Fernand et Hélène trinquent avec des amis.

3 = F : Une ville près de la mer. C'est Alger, en Algérie.

4 = A : Le procès de Fernand Iveton.

5 = C : Fernand lit « plage interdite aux chiens et aux arabes » sur un panneau.

6 = E : Fernand fait la une des journaux. L'article dit qu'il est coupable.

### 3) IDENTIFIER LES MOTS DE LA BANDE-ANNONCE

Regardez à nouveau la [bande-annonce](#) et cochez les mots et expressions que vous entendez :

Mascarade

Terroriste

Bombe

Héros

Colonie

Usine

Capitale

Traître

Front de Libération Nationale

Pays

Attentat

Je t'aime

### 4) IMAGINER L'HISTOIRE DU FILM

Par groupes de 2. **Inspirez-vous de l'affiche, de la bande-annonce et des images des exercices 1 et 2 pour imaginer l'histoire du film. Prenez en notes vos idées pour les présenter à la classe.**

À l'aide de l'étude de l'affiche et des éléments fournis par la bande-annonce, on demandera aux élèves, en binômes, d'imaginer par écrit l'histoire du film et de la présenter devant la classe.

## TRAVAILLER SUR LES PERSONNAGES DU FILM

### 1) LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

Associez les descriptions aux images.

1.		A. Hélène amène son fils au bateau qui le ramènera en France.
2.		B. Fernand reçoit le message anonyme « Mort aux traîtres ».
3.		C. Hélène ne comprend pas pourquoi les journaux français ne défendent pas Fernand.
4.		D. Hélène apprend devant la prison que Fernand est mort exécuté.
5.		E. Hélène, son fils et Fernand emménagent à Alger.



1.-> E	6.-> I
2.-> J	7.-> D
3.-> H	8.-> C
4.-> A	9.-> G
5.-> B	10.-> F

## 2) LES PERSONNAGES ET LEUR TRANSFORMATION

Prenez en notes vos idées pour en parler avec le reste de la classe.

a) Listez les caractéristiques de Fernand et Hélène : origines/nationalité, métier, opinions politiques, tempérament.

---



---



---



---

b) Comment Fernand, Hélène et le fils d'Hélène évoluent de leur rencontre à Paris à la mort de Fernand ?

---



---



---



---

c) Quels sont les désirs et les aspirations d'Hélène et Fernand ?

Que souhaite Hélène ?	Que souhaite Fernand ?

d) Quels sont les conflits qui opposent Fernand et Hélène ? Comment les dépassent-ils ?

---

---

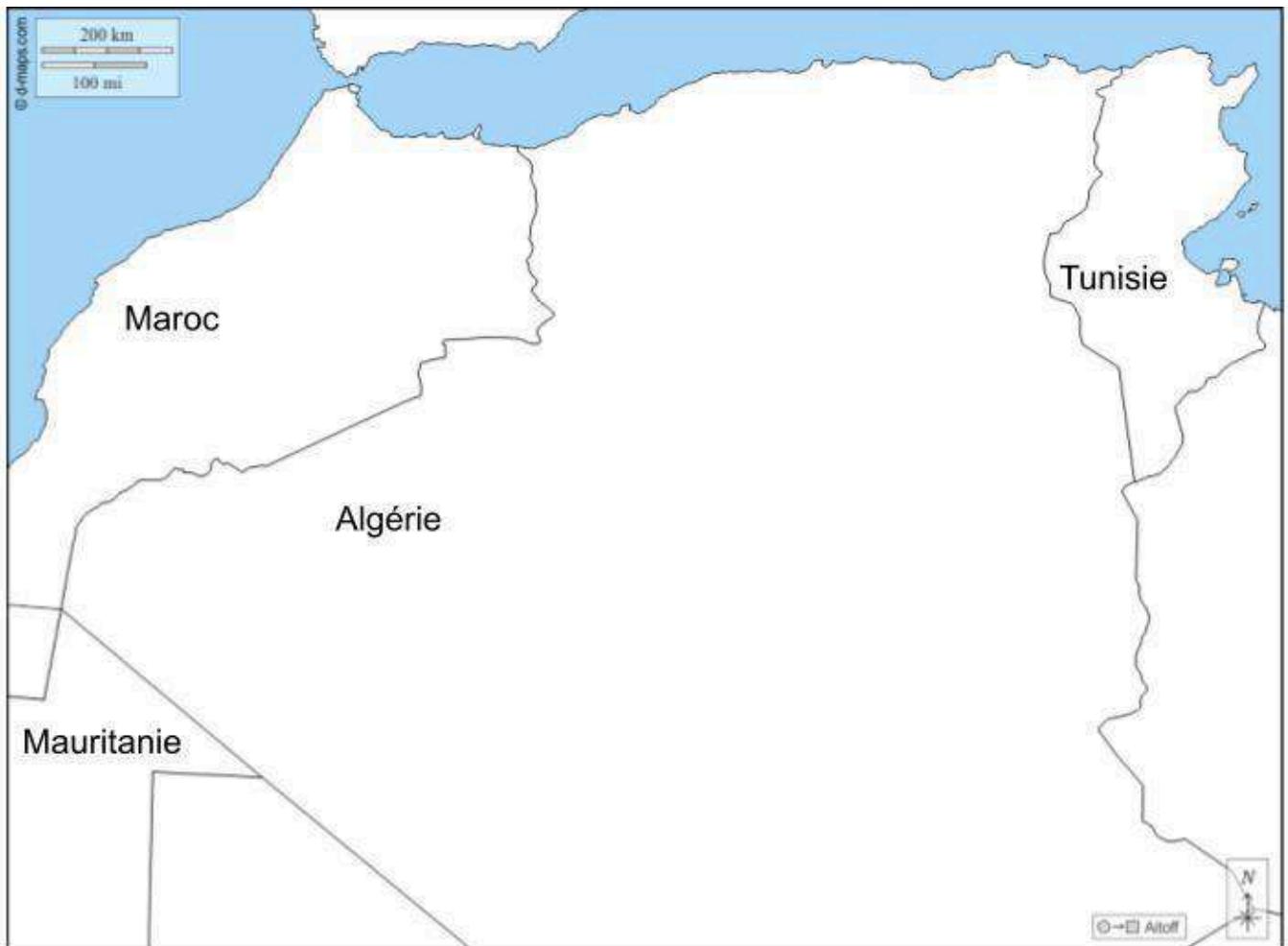
---

---

## DÉCOUVRIR L'ALGÉRIE

### 1) GÉOGRAPHIE

L'Algérie est située au Maghreb. Placez le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie sur la carte ci-dessous.



## 2) CARTE D'IDENTITÉ DE L'ALGÉRIE

Après avoir effectué des recherches sur Internet, faites la carte d'identité de l'Algérie.

Capitale

---

Superficie

---

Villes principales

---

Langue(s) officielle(s)

---

Monnaie

---

Monuments emblématiques

---

---

---

---

Plats emblématiques

---

---

---

---

Présentez ensuite le pays au reste de la classe.

### 3) L'Algérie au temps du film

A quoi ressemble la vie de Fernand et d'Hélène en Algérie ? Ajoutez une légende pour chaque image.



Fernand n'est pas d'accord avec le racisme et les discriminations des européens envers les arabes.



Fernand joue au basket avec des arabes et des européens. Il ne parle pas arabe.



Les policiers découvrent les exemplaires de « La Liberté ». Le journal est interdit.



La torture est utilisée dans la prison.

	<p>Il y a des contrôles à l'entrée des quartiers et des fouilles.</p>
	<p>La vie continue à côté du conflit. Les Européens profitent de la plage.</p>
	<p>Henri est appelé à faire son service militaire en Algérie.</p>
	<p>Parce qu'il est partisan de l'indépendance, Fernand est appelé traître et reçoit des menaces.</p>

#### 4) L'histoire de l'Algérie

Les autorités françaises pensent que Fernand est relié à un groupe terroriste. Quel est son nom ?

- Le Front de Libération Nationale
- Le Mouvement pour l'Algérie Libre
- Le Parti Révolutionnaire pour l'Indépendance

À votre avis, quel est l'objectif principal de leurs actions et comment agissaient-ils ?

---

---

---

---

5)

**Les indépendantistes et les partisans de l'Algérie française**

Que souhaitent les indépendantistes ?	Que souhaitent les partisans de l'Algérie française ?

**COMPRENDRE LES GRANDS ENJEUX**

**1) COMPRENDRE LE LEXIQUE UTILISÉ PENDANT LE PROCÈS**

**Quel est le sens de ces expressions ?**

**Essayez de deviner le sens dans un premier temps, puis servez-vous d'un dictionnaire par la suite.**

La cour martiale : Tribunal d'exception qui exerce la justice militaire.

Acte d'accusation : Accusation officielle à l'égard d'un individu faisant état de la perpétration d'un crime.

Témoin : Personne qui certifie ou peut certifier qqch.

Commanditaires : Personne qui finance un acte criminel.

Complices : Qui participe avec qqn à une action répréhensible.

Passer à l'action : Agir après une période d'attente ou de préparation.

Prendre le maquis : Rejoindre la résistance.

Arrestation : Action d'arrêter (une personne) pour l'emprisonner, la garder à vue.

Torturer : Infliger la torture faire subir des tortures à (qqn).

Cible : But que l'on vise.

Meurtrier : Personne qui a commis un ou des meurtres.

Crime : Assassinat, meurtre, action criminelle.

La peine capitale : La peine de mort.

Avocat commis d'office : désigné par le bâtonnier lorsqu'aucun avocat n'a été désigné ou en cas d'urgence.

Sabotage : Détériorer quelque chose de manière volontaire et généralement avec une intention précise.

## 2) L'acte d'accusation

De quoi Fernand est-il accusé lors de son procès ? (Plusieurs réponses possibles)

Avoir posé une bombe dans son usine

Avoir commis un acte de sabotage et meurtrier

Avoir participé aux attentats du Milk Bar

Être communiste

Avoir des amis arabes

Être un traître envers son pays et ses concitoyens

Avoir un ami qui a pris le maquis

De pouvoir prendre le maquis s'il est libéré

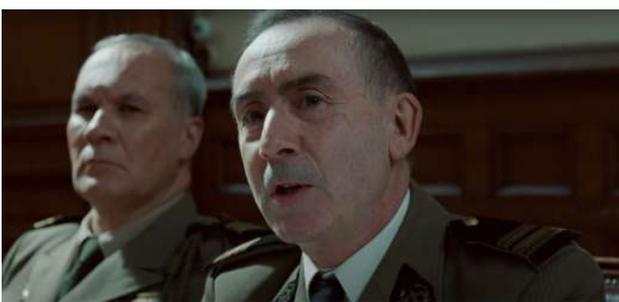
Avoir hébergé un terroriste

Avoir intégré un groupe relié au Front de Libération Nationale

Nuire au rayonnement de la France

## 3) Les dilemmes au coeur du film

Associez les dialogues aux personnages.

A		1. « Moi, si je me bats pas ici, je pourrai plus me regarder en face. »
B		2. « Mais j'en peux plus, moi, d'avoir peur. Tu m'avais dit que t'allais pas faire de choses dangereuses ! »

C		<p>3. « C'est le hasard, et seulement le hasard, Monsieur Iveton, qui vous a épargné d'être un assassin. »</p>
D		<p>4. « Je demande la requalification de l'infraction. De quel terrorisme s'agit-il, quand il n'y a pas eu intention de tuer ? »</p>
E		<p>5. « Sois prudent et méfie-toi des autres. »</p>
F		<p>6. « C'est facile pour toi. T'es française. »</p>
G		<p>7. « Je veux me battre avec toi ! »</p>

